

«La population de lynx se reconstitue progressivement, mais elle reste fragile»

FAUNE S'appuyant sur une récente étude de l'Université de Berne, le biologiste Raphaël Arlettaz, conteste les chiffres du canton sur la population de lynx. Selon lui, il n'est pas encore temps de réguler l'espèce.

PAR ALEXANDRE BENEY

Est-ce le moment de réguler la population de lynx? Le débat s'est ouvert cette année et est déjà passé par le Grand Conseil. L'animal fait partie de nos régions, mais il a été décimé avant d'être réintroduit. Selon le conseiller d'Etat Christophe Darbellay la rive droite du Rhône, en Valais, présente en 2022 une densité de 5,2 individus par 100 km², alors qu'il en faut plus de 1,5 sur la même surface pour que la Confédération permette d'abattre les lynx. Dans un communiqué, le directeur du département de biologie de la conservation et co-auteur d'une étude sur le sujet Raphaël Arlettaz estime que ces chiffres sont exagérés. Interview.

«Nos recherches portent précisément sur les relations entre prédateurs et proies, afin de mieux comprendre leur évolution.»

Selon vous, le canton surestime la population de lynx. Combien en avez-vous recensé?
Pour l'hiver 2025-2026, nous estimons à 37 le nombre de lynx indépendants, c'est-à-dire adultes. Nous avons également recensé sept petits issus de quatre portées. Même en les additionnant, on arrive à peine à la moitié des 80 lynx, chiffre que j'ai lu dans certains médias.

Le canton maintient sa position

«La population valaisanne de lynx compte entre trente et soixante individus. Le minimum correspond aux lynx indépendants détectés par les monitorings, le maximum inclut les naissances et la part non détectée. Dans ce contexte, le chiffre de 37 lynx ne représente que le minimum détecté et ne reflète pas la réalité», écrit Nicolas Bourquin, chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune. Répondant au professeur Raphaël Arlettaz, il précise: «Comme tous les cantons suisses, le Valais s'appuie sur le monitoring du Kora, qui est l'organe fédéral de référence pour le suivi des grands prédateurs. Pour le canton du Valais, les chiffres sont clairs: la densité de 5,2 lynx pour 100 km² concerne le compartiment entier, pas seulement la partie valaisanne.» Alors que, selon Raphaël Arlettaz, la pression sur le chevreuil est plutôt due à la chasse qu'à



Coauteur de l'étude sur le lynx, le biologiste Raphaël Arlettaz étudie les grands prédateurs en Valais depuis 2011. SACHA BITTEL/A

Comment obtenez-vous ces résultats?
Nous utilisons les mêmes outils de modélisation que le Kora, l'organisme chargé du suivi des grands prédateurs en Suisse. A l'aide de pièges photographiques, nous identifions individuellement les lynx grâce aux motifs de leur pelage. C'est un énorme travail, notamment parce que ces animaux occupent de très grands

territoires. Et nous allons au-delà du simple recensement, nous étudions aussi les relations entre les grands carnivores et leurs proies sauvages. Ces recherches nous permettent de disposer de données annuelles sur l'ensemble du canton.

Le canton s'appuie pourtant sur les chiffres du Kora. D'où vient cette différence?

ce grand prédateur, Nicolas Bourquin affirme: «Le lynx est un prédateur carnivore dont les principales proies sont le chevreuil et le chamois. Il a donc de toute évidence une influence quantitative sur les populations d'ongulés de ces deux espèces. En outre, plusieurs zones de restrictions de chasse ont été mises en place dans plusieurs régions du canton, et ce depuis plusieurs années pour certaines, dans le but de diminuer la pression sur ces deux espèces d'ongulés sauvages.» Le chef de service conclut: «Le partenaire privilégié du canton dans ce dossier reste l'Office fédéral de l'environnement, avec lequel le canton entretient des contacts étroits et réguliers, notamment dans le dossier de la gestion des grands prédateurs. Il n'appartient pas aux autorités cantonales de commenter les déclarations d'une tierce personne.»

dence un réseau de 19 systèmes de piégeage utilisés pour le braconnage entre les années 1990 et 2015. La population se reconstitue progressivement, mais elle reste fragile. Et voilà qu'on envisage déjà de la réduire!

«A peine la population se remet qu'on veut déjà lui taper dessus.»

Pourtant la pression sur la population de chevreuils, notamment, augmente?

On incrimine le lynx pour expliquer la baisse du tableau de chasse au chevreuil, alors que la pression de chasse sur cette espèce n'a fait qu'augmenter de 2013 à 2024. Nos recherches portent précisément sur les relations entre prédateurs et proies, afin de mieux comprendre leur évolution. Nos résultats sont en voie de publication.

Vous contestez régulièrement le travail du canton sur le loup. Aujourd'hui, vous faites pareil avec le lynx. Vous vous acharnez?

Non. Je suis un scientifique et je travaille sur les grands prédateurs valaisans depuis 2011. En tant que tel, je fais confiance aux faits et aux chiffres et j'aimerais que le politique se base aussi là-dessus plutôt que sur des croyances. Quand nos dirigeants s'éloignent à ce point de la réalité, il y a deux possibilités, soit c'est de l'incompétence, soit c'est de la malice.

Que faudrait-il changer pour que les décisions politiques reposent sur des bases scientifiques solides?

Il faut d'abord travailler avec des données actualisées et correspondant au territoire concerné. Le canton confie son monitoring au Kora, qui ne recense pas chaque année l'ensemble du Valais. Avoir des photographies de lynx prises par des caméras ne suffit pas à estimer une population: il faut identifier chaque individu et suivre ses déplacements. Avant d'envisager une régulation, il est indispensable de connaître l'état réel de cette population et son évolution.

«Quand nos dirigeants s'éloignent à ce point de la réalité, il y a deux possibilités, soit c'est de l'incompétence, soit c'est de la malice.»

Le problème ne vient pas du Kora, mais de l'interprétation des chiffres qu'il fournit. Cet organisme travaille par compartiments géographiques, qu'il recense tous les trois ou quatre ans. Celui situé au nord du Rhône englobe non seulement une partie du Valais, mais aussi les Alpes et Préalpes vaudoises, ainsi qu'une partie des Alpes bernoises. Le territoire valaisan ne représente que 35% de sa superficie. Or, les autorités reprennent, en extrapolant pour le nord-ouest du canton une densité de 5,2 lynx pour 100 km² dans cette région. En limitant notre analyse au seul territoire valaisan, nous arrivons à seulement 1,7 lynx pour 100 km² dans ce secteur, qui est le plus densément peuplé du canton. C'est trois fois moins!

Selon vous, il est trop tôt pour réguler le lynx?

A peine la population se remet qu'on veut déjà lui taper dessus. Entre 2011 et 2018, nos recherches montraient qu'il ne restait que cinq à huit lynx en Valais, avec seulement deux reproductions en huit ans. Nous avons notamment mis en évi-